



Date réception en
Mairie :

*A remettre obligatoirement 1 mois minimum avant la
manifestation pour être prise en compte.*

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL COMMUNAL ET D’AFFICHAGE

(*)Association :

(*)Prénom et nom du demandeur :

(*)Adresse :

CP / Ville :

(*)E mail :

Tél /portable :

Objet de la location :

Date de la manifestation :

Heure de début de la manifestation :

Période d’occupation de la salle :

BESOINS EN MATERIEL SUPPLEMENTAIRE OU NON COMPRIS DANS LES LOCAUX UTILISES :

ECRAN		BANCS BOIS		TABLES BOIS	
PACKS.SAMIAS (10)		BANCS PLASTIQUES		TABLES PLASTIQUES	
BARRIERES ()		GRILLES ()		AUTRES :	
BESOINS SPECIFIQUES EN EXTERIEUR :					
EAU <input type="checkbox"/>		ELECTRICITE <input type="checkbox"/>		TOILETTES <input type="checkbox"/>	



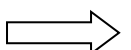
Les services techniques ne livrent plus les tables, les bancs et autres. Pour prendre possession ou rendre le matériel, vous devrez prendre RV avec les services techniques.

Seuls les nombres indiqués ci-dessus seront pris en compte. Aucune modification ultérieure ne sera acceptée.

Un chèque de caution de 100 euros doit être déposé au moment de l’enlèvement. Il vous sera restitué quand le matériel sera rendu.

En cas de désistement, MERCI DE PREVENIR LA MAIRIE !

DATE ET SIGNATURE



CONSIGNES POUR LE PARTAGE EQUITABLE DES BANDEROLES AU ROND POINT D'ENTREE DU VILLAGE :

- Demande d'autorisation obligatoire.
- Fixation sur le support de manière à laisser 2 autres places.
- Affichage 10 jours avant au maximum.
- Dépose obligatoire dès la fin de la manifestation.

Demande d'affichage temporaire : Du.....au.....

Cadre mairie : Accepté OUI NON

CONSIGNES POUR LE PARTAGE EQUITABLE D'AFFICHAGE AUX 3 PANNEAUX D'ENTREE VILLAGE :

- Demande d'autorisation obligatoire.
- Affichage 10 jours maximum.

Demande d'affichage temporaire : Du.....au.....

Cadre mairie : Accepté OUI NON

SIGNATURE :